

TERMES DE RÉFÉRENCE

Appel à consultant individuel pour la formation certifiante
en praticien PNL New code
dans le cadre du projet PAQ DGSE de l'ESSTHS



1. Contexte de l'action

Dans le cadre du second Projet d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur financé en partie par l'accord de prêt n° 8590-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), et en particulier dans sa composante dédiée à la modernisation du système de l'enseignement supérieur en renforçant les mécanismes d'assurance qualité, l'autonomie institutionnelle et la viabilité financière, le MESRS a engagé un Programme Intégré de Certification des Compétences pour l'Emploi (DGSE) au profit de l'institution ESSTHS.

Dans le cadre de ce projet, l'ESSTHS se propose de confier aux consultants individuels intéressés à la mission d'assurer la formation certifiante en praticien PNL New code.

2. Bénéficiaire de la mission

Les enseignants de l'ESSTHS.

3. Objectifs de la mission

L'objectif général de cette mission est de doter et de certifier les enseignants des compétences indispensables en termes de développement personnel et leur apporter les compétences requises pour une pratique professionnelle leur permettant d'intervenir sur tous types de missions, et afin d'épauler les étudiants pour qu'ils développent leur potentiel de réussir et atteignent leurs objectifs et leurs carrières professionnelles. La formation doit être validée par le Co-fondateur du PNL.

4. Les Livrables

1) Formation d'un groupe enseignant

Le candidat retenu doit fournir les documents et supports exigés aux échéances fixées ci-après :

Supports/documents à fournir	Echéances fixées
Programme détaillé de la formation à réaliser	Une semaine après la signature du contrat
Copie des supports de formations et outils pédagogiques développés	Deux semaines après la validation du programme de la formation
Fiche d'évaluation des acquis par les participants à l'issue de la formation	A la fin du dernier jour de formation
Rapport d'évaluation de l'action de la formation réalisée	Une semaine après la fin de la formation

Tous les documents et supports fournis seront la propriété de L'ESSTHS.

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par l'ESSTHS et le comité de suivi du Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C) de l'ESSTHS. Une fois validés, tous les rapports seront remis à l'ESSTHS et à son centre 4C en version papier avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word ou PDF).

5. Profil des consultants

Les consultants (organismes de formation et d'expertise) pouvant participer à cette consultation doivent avoir des experts ayant le profil suivant :

- Une expérience professionnelle pertinente en PNL
- Un niveau de formation universitaire des formateurs d'au moins bac+4 et une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur;
- Avoir participé à au moins 2 actions similaires ;

6. Mode de sélection

Le mode de sélection de consultant et en particulier celui de(s) expert(s) responsable(s) de la qualité de formation selon les directives de la Banque Mondiale.

La sélection du consultant est effectuée conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Editions Mai 2004, mises à jour en Janvier 2011 ».

Une commission de sélection (CS) des candidatures établira un classement des candidatures selon les critères suivants :

Critères de Sélection		Notation
Conformité du plan de travail et de la méthode proposée aux Termes de référence	Approche technique et méthodologie	15 (5/méthode)
	Plan de travail et pertinence du programme	20 (plan de travail : 10 Pertinence du programme : 10)
	Moyens didactiques et Assistance post formation (forum de discussion, site web, discussion à distance à travers le net...)	15 (5 points / moyen et assistance)
Qualifications et compétence du ou des formateur(s)	Expérience professionnelle	15 (3pts/ expérience)
	Grade des intervenants	10 Doctorat : 10 Master ou Ingéniorat : 5 Maitrise ou licence : 3
	Certification PNL	10
	Pertinence avec la mission	05 (Oui : 5 / non : 0)
Rapport durée/pertinence - Durée proposée		05 (Oui : 5 / non : 0)
Fourniture de Logiciels, animation spécifique		05 (Oui : 5 / non : 0)
Total		100

Un Procès Verbal de classement des consultants est rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des trois rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- Fiche pédagogique de la formation selon le tableau ci-dessous ;
- L'offre financière.

Tableau 1 : Fiche pédagogique de la formation

Thème de la formation : préparation à la certification PNL	
Objectifs de la formation	<p>L'objectif de cette formation est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Apprendre à mobiliser les ressources pertinentes qui permettront d'atteindre ces objectifs, et ce de façon rapide, clair, fluide souple et précise. ▪ Savoir exploiter les bénéfices de la formation de praticien PNL certifiée autant pour lui-même que pour les personnes qui lui en feront la demande ou ceux qui l'entourent (collaborateurs, clients internes ou externes, proches...) ▪ Pouvoir intégrer ces habiletés au sein de son expérience personnelle et professionnelle ▪ Préparer les enseignants à la certification : praticien PNL New code ▪ Certifier les enseignants
Participants concernés	10 enseignants qui ont déjà suivi l'initiation à la programmation neurolinguistique PNL
Programme indicatif	4 jours de formation
Méthodes pédagogiques d'animation	Séances de formation
Supports pédagogiques d'appui	Document papier + Support numérique
Durée de la session de formation	6 heures / jour
Période prévue de réalisation	Du 05/01/2024 au 25/01/2024

7. Pièces constitutives de la manifestation d'intérêt

- Lettre de candidature
- Expérience générale de l'organisme candidat avec les pièces justificatives durant les cinq dernières années.
- Références récentes et pertinentes en missions similaires.
- Qualification en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives
- Curriculum vitae des experts qui vont intervenir dans cette action
- Qualifications, diplômes et attestations des experts
- Une proposition détaillée du programme de formation sous forme de tableau récapitulatif portant en détails l'intitulé des différents modules, leurs objectifs, les résultats escomptés et le nombre d'heures allouées à chacun.

- Une fiche technique présentant un résumé des objectifs et des résultats attendus de la formation.

8. Durée et lieu d'exécution de la mission

La mission se déroulera pendant une période fixée ultérieurement par l'ESSTHS après concertation avec le consultant concerné.

La date de démarrage de la mission sera fixée par l'ESSTHS lors de la négociation du contrat.

9. Organisation matérielle des formations

Le formateur se charge de la logistique de formation, et assurera les moyens nécessaires au bon déroulement des séquences, ainsi que les copies de documents à fournir aux participants. L'ESSTHS met à la disposition du formateur les locaux nécessaires.

Les pauses café sont à la charge du consultant individuel

La certification est à la charge du consultant individuel

10. Mode de paiement

Le paiement sera effectué par virement bancaire ou postal au compte courant du consultant sur la base d'une facture en quatre exemplaires, signée et approuvée par l'ordonnateur.

L'agent comptable de l'Ecole Supérieure des Sciences et de la Technologie de Hammam Sousse est responsable du paiement.

Contrôle et calendrier rendus :

Le Contrôle des rendus est assuré par le chef de projet.

11. Conflit d'intérêt

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

12. Confidentialité

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

Fait à Hammam Sousse, le 15 Décembre 2023